Contrat de Pension

|  |  |
| --- | --- |
| Pension L’écolo CanineMlle DROSS Céline2 rue de la Jarrie57905 ZETTINGTél : 06-70-82-57-26[www.pension-lecolo-canine.fr](http://www.pension-lecolo-canine.fr)pension-lecolo-canine@orange.frSiret : 50975860300021 |  |

NOM,Prénom: ……………………………………………………………………………………………………………………………..

Adresse (N°, voirie) ……………………………………………………………………………………………………………………..

Code postal:……………………………….. Localité:…………………………………………………………………………………..

 Téléphone Portable:…………………………………………………………………………………………………………………….

et 1 autre de secours....................................................................................... ….........................................................................

Mail : .......................................................................................

Personne à prévenir en cas d’urgence (autre que le propriétaire):

Nom, prénom …............................................................................................................................

adresse ……………………………………………………………………………………………………………………………………….

téléphone.......................................................................................................................................

 PENSIONNAIRE(S) :

1)Nom du chien : ...................................................................................................................................

 Race ou type : ....................................................................... Sexe :Femelle / Mâle

Identifié(e) n° : ......................................................................... …………….Né(e) le : ................................

2) Nom du chien : ...................................................................................................................................

 Race ou type : ....................................................................... Sexe :Femelle / Mâle

Identifié(e) n° : ......................................................................... …….Né(e) le...............................................

3) Nom du chien : ...................................................................................................................................

 Race ou type : ....................................................................... Sexe :Femelle / Mâle

Identifié(e) n° : ......................................................................... …….Né(e) le...............................................

Durée du séjour: ……………jours

Arrivée le:…………………………………… matin, après-midi? Heure:

Départ le:…………………………………… matin, après-midi? Heure:

Montant des arrhes versés: le

**Les heures d’arrivées et de departs seront fixées sur RDV (plusieurs jours avant l’arrivée du chien)**

**Du lundi au samedi entre 10h et 11h45 , 14h et 18h.**

**Fermeture le dimanche toute la journée**

\_Souhaitez-vous que l’écolo canine fournisse la nourriture? …………….

Si oui, quelle sorte de croquettes, normale? Sans céréales?............................................

Opposez-vous à ce que l’écolo canine utilise des photos de votre chien pour illustrer son site?..**...............**

**Le carnet de vaccination ( à jour , ainsi que la toux du chenil) et les papiers d’identification devront être remis à la pension durant le séjour.**

***Le présent contrat ne sera validé qu’une fois signé, accompagné de la fiche de renseignement dûment complétée, ainsi que du versement de 50% des arrhes, sous 8 jours à l’adresse figurant sur le présent contrat.***

***Je confirme que les données indiquées sont exactes et certifie avoir pris connaissance des conditions générales, que j’accepte.***

**A: le**

**Signature au propriétaire**

**Lu et approuvé :**

**Conditions générales**

**Article 1** : identification et vaccination.

Ne sont admis que les chiens identifiés (tatouage ou puce électronique) et à jour de vaccination (datant de plus de 15 jours et de moins d’un an) contre la maladie de Carré, la Parvovirose, l’Hépatite de Rubarth, la Leptospirose (CHLP) **et la toux de chenil (Pneumodog ou Nobivack KC par voie infra nasale)**. La vaccination contre la rage est obligatoire.

 **Le carnet de vaccination , ainsi que la carte I-CAD( nom et adresse du propriétaire à jour) devront être remis à la pension durant le séjour.**

Devra également être remis le traitement médicamenteux s’il y en a, ainsi que son ordonnance. (le traitement sera administer sans supplement de prix

**Article 2** : Conditions de refus et d’acceptation de l’animal. L’écolo canine se réserve le droit de refuser l’entrée d’un animal pour absence de carnet de vaccinations , carnet de vaccinations non à jour, non vaccination contre la toux du chenil, pour absence d'identification,

Les femelles en chaleurs ne sont pas acceptées. Si les chaleurs se déclarent durant le séjour, une majoration de 5€ par jour sera appliquée.

Les males non castrés ne sont pas acceptés à la pension (sauf accord de la pension)

Si le chien se montre agressif envers les membres de la pension, le séjour sera stoppé, et le client devra venir rechercher son chien.

Dans les cas énumérés aucun remboursement ne sera effectué.

 Le propriétaire de l’animal s'engage à lui avoir administré une pipette anti-parasitaire externe avant l’arrivée. En cas d’oubli, une pipette sera appliquée par la pension aux frais du propriétaire. Les animaux doivent avoir eu un déparasitage interne (vermifuge) et externe (puces et tiques) avant l’entrée en pension.

**Article 3** : Responsabilité, maladies et accident. La pension décline tout responsabilité en cas de deterioration des effets personnels du pensionnaire (cousin, jouets….). Le pensionnaire sera brossé régulièrement mais pas lavé.

 En cas de maladie, accident ou blessure de l’animal survenant durant le séjour dans l’établissement, le propriétaire autorise l’écolo canine à faire procéder aux soins estimés nécessaires par la clinique vétérinaire de la pension. Les frais découlant de ces soins devront être remboursés par le propriétaire sur présentation des justificatifs émanant du vétérinaire.

**Article 4** :Hébergement: Le chien sera hébergé dans un box individuel, sauf; si plusieurs chiens issus de la même famille, ou si la pension l’estime pour le bien-être du chien (par exemple du à son jeune age).

Le propriétaire apportera cousins, jouets, serviettes pour son chien (éventuellement sa nourriture en quantité suffisante). La pension ne fourni pas de cousins, de corbeilles, de serviettes.

Les contacts sociaux entre chiens seront priviligés lors des sorties dans les parcs de détente, sauf refus express du propriétaire.

 **Article 5**: Facturation. Le prix journalier comprend l’hébergement et la nourriture, le propriétaire peut apporter sa propre nourriture sans supplement de prix.

La pension utilise les croquettes de la marque Husse. Aucune autre marque ne sera propose. Les tarifs sont de 22€ TTC par jour.

A partir du 1er janvier 2024 les tarifs seront de 22 euros TTC par jour du 1er novembre au 1 avril, et de 25 euros TTC par jour du 1er avril au 1er novembre. Le jour d’arrivée est dû peu importe l’heure d’arrivée, le jour de départ est dû si le chien quitte la pension après 12h.

En cas de modification des dates de pension ( séjour raccourci) les jours réservés sont dûs.

Pour tout séjour annulé moins de 15 jours avant la date d’arrivée prevue, l’intégralité du séjour est dû.

50% des arrhes sont à régler à la réservation, les 50% restants le jour d’arrivée du chien. En cas d’annulation les arrhes ne seront pas remboursés.

Dans le cadre de l’obligation de designation d’un médiateur, la pension désigne le médiateur conventionné avec le SNPCC à savoir le CM2C

***Le present contrat ne sera validé qu’une fois signé, accompagné de la fiche de renseignement dûment complétée, une copie de la carte d’identification(ICAD), ainsi que du versement de 50% des arrhes.***

***Je confirme que les données indiquées sont exactes et certifie avoir pris connaissance des conditions générales, que j’accepte.***

A: le

Signature au propriétaire

Lu et approuvé :